

Résolution de l'assemblée unitaire du personnel de l'EVAM du 28.03.2023

A la présidente du Conseil d'Etat, Mme Luisier,

L'assemblée générale du personnel de l'EVAM représentant ses plus de 800 employé-e-s s'est réunie ce jour pour donner suite à votre rencontre avec les syndicats du 22 mars.

Nous prenons note que votre Conseil d'Etat n'entend toujours rien accorder comme indexation supplémentaire pour 2023 et que vous annoncez à nouveau une prime « vie chère » pour 2024, qui serait d'environ 15.- par mois par employé-e.

L'indexation des salaires est un droit que vous cherchez à démanteler pour octroyer à la place, selon votre bon vouloir, des primes misérables quand bon vous chante. Nous ne nous laissons pas faire et sommes à nouveau dans la rue ce jour pour faire valoir nos droits.

Vous ne nous écoutez pas, vous allez nous entendre.

Résolution votée à l'unanimité

Copie: Mme I. Moret, cheffe du DEIEP, SSP Vaud, Direction de l'EVAM